



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV

Question orale n° 35

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur le réseau TGV. Amiens reste la seule capitale régionale mise à l'écart du réseau TGV existant et en construction ; son conseil municipal a émis un vœu par lequel il lui demande de bien vouloir inscrire ce projet lors de la révision du contrat de plan en 2003 et au prochain schéma de services collectifs de transports, répondant ainsi à l'intérêt de la Picardie et de sa capitale régionale. Il souhaite connaître la réponse qu'il entend apporter à cette demande.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 35

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4502

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 décembre 2002

Question retirée le : 2 décembre 2002 (Retrait à l'initiative de l'auteur)